

MAIRIE DE TALLENAY
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2015
COMPTE-RENDU

Présents : M. Jean-Yves PRALON, Maire
M. Christian LAMIRAULT, 1^{er} Adjoint
M. André BETTER, 2^{ème} Adjoint
Mme Isabelle ALLELY, Conseillère Municipale Déléguée
Mme Patricia DA COSTA, Conseillère Municipale Déléguée
Mme Martine DELAY, Conseillère Municipale
Mme Florence NICOULAUD, Conseillère Municipale
M. Philippe PICHERY, Conseiller Municipal
Mme Judith CHATOT, Conseillère Municipale
M. Arnaud PERRIN, Conseiller Municipal

Mme Judith CHATOT a quitté la séance à 20 heures et a donné son pouvoir à M. André BETTER

Absent excusé : Néant

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. André BETTER



RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES

I - APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 DU COMPTABLE DU TRESOR

⇒ **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/5**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à **10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le Compte de Gestion pour l'exercice 2014 du comptable du trésor. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue de comptes.

II – APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

⇨ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/6

Le Maire s'étant retiré au moment du vote, les membres du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Isabelle ALLELY, approuvent à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le compte administratif 2014, constatant sa conformité au compte de gestion du Comptable du Trésor précédemment approuvé.

- **Section de Fonctionnement**
Un excédent de : 39 502.39 €
- **Section d'Investissement**
Un déficit de : 6 774.29 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

LIBELLES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
Opérations de l'exercice 2014 :			
Recettes	98 168.86	242 275.51	340 444.37
Dépenses	104 943.15	202 773.12	307 716.27
Résultats de l'exercice 2014	- 6 774.29	39 502.39	32 728.10
Excédents antérieurs reportés		49 373.54	373.54
Déficits antérieurs reportés	4 039.54		- 4 039.54
Résultats de l'exercice après report au 31/12/2014	- 10 813.83	88 875.93	78 062.10

III – AFFECTATION DU RESULTAT

⇨ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/7

Les résultats cumulés du compte administratif 2014 sont les suivants :

- Section d'Investissement : un déficit de 10 813.83 €
- Section de Fonctionnement : un excédent de..... 88 875.93 €

Les membres du Conseil Municipal décident à **10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Au compte 002 – Section de Fonctionnement :
Excédents reportés (compte 110 du bilan)... 78 062.10 €
- Au compte 1068 – Section d' Investissement :
Excédents de fonctionnement capitalisés..... 10 813.83 €

IV – VOTE DU TAUX D'IMPOSITION POUR 2015 DES TROIS TAXES COMMUNALES

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/8

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter une augmentation de 1% des taux d'imposition des trois taxes communales pour l'année 2015.

Cette ressource permettra d'une part de couvrir partiellement les nouvelles charges que la commune devra supporter en conséquence des transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités territoriales, et d'autre part de faire face aux baisses de dotations attendues au niveau de la Dotation générale de fonctionnement DGF.

- Taxes d'habitation..... 10.99 %
- Taxes Foncières "bâties"..... 17.71 %
- Taxes foncières "non bâties"..... 37.98 %

Le produit des Taxes Directes Locales attendu pour 2015 est de 150 096,00 €

Décision de vote :

Nombre de voix pour :	10
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

V – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/9

Les membres du Conseil Municipal approuvent le budget primitif 2015 :

Décision de vote :

Nombre de voix pour :	10
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

- La section d'investissement est équilibrée à hauteur de : 51 684.00 €
(Déficit antérieur compris)
- La section de fonctionnement présente :
 - ⇒ des recettes pour un total de : 320 350.00 €
(dont 78 062.10 € excédent antérieur reporté)
 - ⇒ des dépenses pour un total de : 320 350.00 €
(dont un virement à la section investissement de 7 160.00 €)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractères générales	91 910.00	013	Atténuation des charges	540.00
012	Charges de personnel	76 670.00	70	Produits des services	13 160.00
014	Atténuations de produits	9 690.00	73	Impôts et taxes	165 901.00
65	Charges gestion courante	33 250.00	74	Dotations et participations	59 507.00
66	Charges financières	9 660.00	75	Autres produits gestion courante	2 820.00
068	Dotations aux amortissements et provisions	80 000.00	76	Produits financiers	360.00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	12 010.00	002	Excédent antérieur reporté	78 062.00
023	Virement à la section d'investissement	7 160.00			
	TOTAL DEPENSES	320 350.00		TOTAL RECETTES	320 350.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
21	Immobilisations corporelles	5 700.00	13	Subventions d'investissement	660.00
16	Remboursement d'emprunt	32 670.00	10	Dotations fonds divers réserves	33 050.00
020	Dépenses imprévues d'investissement	2 500.00	1068	Excédents de fonctionnement	10 814.00
001	Solde d'exécution d'investis. reporté	10 814.00	021	Virement de la section de fonctionnement	7 160.00
	TOTAL DEPENSES	51 684.00		TOTAL RECETTES	51 684.00

VI – CONTRAT 20 HEURES SECRETAIRE DE MAIRIE

⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2015/10

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet et le volume horaire nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal, après délibération, à **10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION**

ACCEPTE le passage du poste de rédactrice territoriale à temps non complet occupé par Mme Marie-Christine GOUX à 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2015.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget 2015, chapitre 012.